



Changement d'avocat en cours de cassation

Par **rehad**, le **06/04/2018 à 18:12**

Bonjour,
Je souhaiterais savoir si on peut changer d'avocat près de la cour de cassation et prolonger le pourvoi conservatoire si on est pas satisfait de son analyse dans un premier temps.
Merci de pour votre conseil
REHAD

Par **morobar**, le **07/04/2018 à 08:46**

Bien sur.
On peut aussi se tirer une balle dans la tête.
Ne pas être satisfait d'une analyse juridique au niveau d'un avocat en cassation c'est vouloir démontrer une compétence supérieure.
Les avocats en cassation sont membres d'un ordre spécial.
Ils ne sont pas légion.
Autant dire que l'action envisagée va déboucher sur un grand nombre de difficultés, frais à apurer, trouver un remplaçant...

Par **rehad**, le **07/04/2018 à 08:50**

merci de votre réponse
rehad